



Être bien entouré, ça change tout !



SINGULIERS PLURIELLE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

72 rue d'Avesnières Chez Monsieur Christophe LAMBERT, 53000, Laval



Sommaire

1. Rapport de présentation des comptes	p. 3
1. 1. Rapport de présentation des comptes	p. 4
2. Etats financiers	p. 5
2. 1. Bilan actif	p. 6
2. 2. Bilan passif	p. 7
2. 3. Compte de résultat	p. 8
3. Annexe	p. 10
3. 1. Notes relatives aux postes du bilan	p. 14
3. 2. 202512-Tableau de variation des capitaux propres-013524	p. 15
4. Détail du Bilan	p. 17
4. 1. Bilan actif détaillé	p. 18
4. 2. Bilan passif détaillé	p. 19
5. Détail du Compte de Résultat	p. 20
5. 1. Compte de résultat détaillé	p. 21



Rapport de présentation des comptes



Rapport de présentation des comptes

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes du 01/01/2025 au 31/12/2025 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les dilligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant
Total du bilan	2 159
Total des produits d'exploitation	23 749
Résultat net comptable	

Fait à : ANGERS

Le : 27/4/26

Nom de l'expert-comptable : BAZIN CHRISTOPHER

DocuSigned by:
Christopher BAZIN
1334F843F968418...



Etats financiers



Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)	Variation		
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières (1)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (2)						
Créances clients, usagers et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres Créances						
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	2 159		2 159	831	1 329	160
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	2 159		2 159	831	1 329	160
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 159		2 159	831	1 329	160

(1) Dont à moins d'un an (brut)

(2) Dont à moins d'un an (brut)



Bilan passif

31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
Total	Total	Euros	%

FONDS PROPRES

Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	15 000	15 000		
Fonds propres complémentaires	1 000	1 000		
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous total)	16 000	16 000		
Fonds propres consommables	- 16 378	- 18 529	2 151	- 12
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES (I)	- 378	- 2 529	2 151	- 85

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				

FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS

Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				

PROVISIONS

Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (III)				

DETTES (1)

Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses (2)				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 537	3 360	- 823	- 24
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (IV)	2 537	3 360	- 823	- 24

Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)

TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 159	831	1 329	160
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 537	3 360		
(2) Dont emprunts participatifs				



Compte de résultat

31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
Total	Total	Euros	%

PRODUITS D'EXPLOITATION

Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
				<i>Dont ventes de dons en nature</i>
Ventes de prestations de service				
				<i>Dont parrainages</i>
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	23 749	18 529	5 219	28
Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels				
- Mécénats				
- Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	23 749	18 529	5 219	28

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1) (2)	23 749	18 529	5 219	28
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	23 749	18 529	5 219	28

RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS FINANCIERS

Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				

TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)

CHARGES FINANCIÈRES

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				

TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)

RESULTAT FINANCIER (III - IV)

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)



	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	23 749	18 529	5 219	28
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	23 749	18 529	5 219	28
EXCEDENT				
DEFICIT				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				



Annexe



Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2023-03 modifiant divers règlements en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers et modifiant le règlement ANC 2018-06 et dans le respect du principe de prudence

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Le Fonds a pour objet, dans une finalité exclusivement d'intérêt général de:

- Lutter, par l'éducation et l'inclusion, contre le racisme ordinaire ;
- Combattre les préjugés et la peur, nés de l'ignorance, par la connaissance et la réflexion sociologique ;
- Agir sur les volets diversité et inclusion en entreprise ;
- Créer et développer un laboratoire d'idées et d'actions dédié à l'efficacité, la diversité et l'inclusion des entreprises mayennaises ;
- Créer un P.O.C. mayennais permettant de dupliquer ensuite au niveau national ;
- Créer un écosystème qui favorise la citoyenneté en entreprise, un « gagnant-gagnant sociétal ».

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds mettra en œuvre tout ou partie des moyens suivants :

- Créer des zones de rencontres avec des experts, sociologues, philosophe, employeurs, lycéens, des temps de formations, de connaissances ajoutées, d'éducation, d'informations, de réflexions de fertilisations croisées ;
- Créer des événements annuels récurrents ;
- Créer de l'émulation, de la performance, de l'exemplarité ;
- Construire un process de rencontres employeurs chercheurs d'emploi – rencontres terrain – cartographies emplois - speed dating ;
- Créer des podcasts pour les entreprises et leurs salariés, qui ouvrent les esprits sans polémique et affutent les réflexions citoyennes et professionnelles ;
- Concevoir des programmes de mécénat de compétences, du mentoring, tutorat.

Déroptions

Déroptions aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.



Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.	
Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constataion en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constataion en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataion en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataion en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataion en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constataion en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien N/A



Postes	Méthodes Comptables
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement N/A
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non N/A

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.



Notes relatives aux postes du bilan

Dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 537	2 537		
AUTRES DETTES				
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Dettes fiscales				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Autres				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créiteurs				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	2 537	2 537		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	1 800	3 360	- 1 560	- 46
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder				
Personnel - Charges à payer				
Organismes sociaux - Charges à payer				
Etat - Charges à payer				
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers				
Total	1 800	3 360	- 1 560	- 46



**Fonds de dotation
SINGULIERS PLURIELLE**

72 rue d'Avesnières
53000 - LAVAL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres du conseils d'administration du fonds de dotation SINGULIERS PLURIELLE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation SINGULIERS PLURIELLE relatifs au premier l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « PRINCIPES GENERAUX » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseils d'administration.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

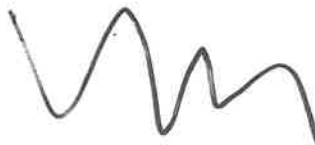
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 18 août 2026

TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS

François LE SPEGAGNE
Commissaire aux Comptes
Associé



Bilan actif

31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)		Variation	
Brut	Amort. prov.	Net	Net		Euros	%

Frais d'établissement (I)

ACTIF IMMOBILISE**Immobilisations incorporelles**

Frais de développement

Donations temporaires d'usufruit

Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techniques, matériels et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Immobilisations financières (1)

Participations

Créances rattachées à des participations

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)**ACTIF CIRCULANT****Stocks et en-cours**

Stocks et en-cours

Avances et acomptes versés sur commandes

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (2)

Créances clients, usagers et comptes rattachés

Créances reçues par legs ou donations

Autres Créances

Charges constatées d'avance

Valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement

Instruments financiers à terme et jetons détenus

Disponibilités

2 159 2 159 831 1 329 160

TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)

2 159 2 159 831 1 329 160

Frais d'émission des emprunts (IV)

Primes de remboursement des emprunts (V)

Écarts de conversion et différences d'évaluation -

Actif (VI)

TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)

2 159 2 159 831 1 329 160

(1) Dont à moins d'un an (brut)

(2) Dont à moins d'un an (brut)



Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	15 000	15 000		
Fonds propres complémentaires	1 000	1 000		
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous total)	16 000	16 000		
Fonds propres consommables	- 16 378	- 18 529	2 151	- 12
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES (I)	- 378	- 2 529	2 151	- 85
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (III)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses (2)				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 537	3 360	- 823	- 24
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (IV)	2 537	3 360	- 823	- 24
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 159	831	1 329	160
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 537	3 360		
(2) Dont emprunts participatifs				



Compte de résultat

31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
Total	Total	Euros	%

PRODUITS D'EXPLOITATION

Cotisations

Ventes de biens et services

Ventes de biens

Dont ventes de dons en nature

Ventes de prestations de service

Dont parrainages

Produits de tiers financeurs

Concours publics et subventions d'exploitation

Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable

23 749

18 529

5 219 28

Ressources liées à la générosité du public

- Dons manuels

- Mécénats

- Legs, donations et assurances-vie

Contributions financières

Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions

Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Utilisations des fonds dédiés

Autres produits

TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	23 749	18 529	5 219	28
--	---------------	---------------	--------------	-----------

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises

Variation de stock

Autres achats et charges externes (1) (2)

23 749

18 529

5 219 28

Aides financières

Impôts, taxes et versements assimilés

Salaires

Cotisations sociales

Dotations aux amortissements et aux dépréciations

Dotations aux provisions

Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées

Reports en fonds dédiés

Autres charges

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	23 749	18 529	5 219	28
--	---------------	---------------	--------------	-----------

RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS FINANCIERS

Produits de participation

Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé

Autres intérêts et produits assimilés

Reprises sur dépréciations et provisions

Différences positives de change

Produits des cessions d'immobilisations financières

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie

TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)

CHARGES FINANCIÈRES

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Intérêts et charges assimilées

Différences négatives de change

Valeurs comptables des immobilisations financières cédées

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie

TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)

RESULTAT FINANCIER (III - IV)

RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)



31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
Total	Total	Euros	%

Produits exceptionnels (V)

Charges exceptionnelles (VI)

RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)

Participation des salariés aux résultats (VII)

Impôts sur les bénéfices (VIII)

Total des produits (I + III + V)	23 749	18 529	5 219	28
----------------------------------	--------	--------	-------	----

Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	23 749	18 529	5 219	28
---	--------	--------	-------	----

EXCEDENT**DEFICIT****CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Dons en nature

Prestations en nature

Bénévolat

TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Secours en nature

Mises à disposition gratuite de biens

Prestations en nature

Personnel bénévole

TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

(1) Redevances de crédit-bail mobilier

(2) Redevances de crédit-bail immobilier

Annexe



Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2023-03 modifiant divers règlements en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers et modifiant le règlement ANC 2018-06 et dans le respect du principe de prudence

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Le Fonds a pour objet, dans une finalité exclusivement d'intérêt général de:

- Lutter, par l'éducation et l'inclusion, contre le racisme ordinaire ;
- Combattre les préjugés et la peur, nés de l'ignorance, par la connaissance et la réflexion sociologique ;
- Agir sur les volets diversité et inclusion en entreprise ;
- Créer et développer un laboratoire d'idées et d'actions dédié à l'efficacité, la diversité et l'inclusion des entreprises mayennaises ;
- Créer un P.O.C. mayennais permettant de dupliquer ensuite au niveau national ;
- Créer un écosystème qui favorise la citoyenneté en entreprise, un « gagnant-gagnant sociétal ».

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds mettra en œuvre tout ou partie des moyens suivants :

- Créer des zones de rencontres avec des experts, sociologues, philosophe, employeurs, lycéens, des temps de formations, de connaissances ajoutées, d'éducation, d'informations, de réflexions de fertilisations croisées ;
- Créer des évènements annuels récurrents ;
- Créer de l'émulation, de la performance, de l'exemplarité ;
- Construire un process de rencontres employeurs chercheurs d'emploi – rencontres terrain – cartographies emplois - speed dating ;
- Créer des podcasts pour les entreprises et leurs salariés, qui ouvrent les esprits sans polémique et affutent les réflexions citoyennes et professionnelles ;
- Concevoir des programmes de mécénat de compétences, du mentoring, tutorat.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.



Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Évaluation au coût historique Évaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Étalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien N/A



Postes**Méthodes Comptables**

Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement N/A
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non N/A

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**Faits caractéristiques de l'exercice**

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.



Notes relatives aux postes du bilan

Dettes

Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
-----------------	--------------------	---	--------------------------------

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Emprunts obligataires convertibles (1) (2)
 Autres emprunts obligataires (1) (2)
 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)
 - Dont à 1 an au maximum à l'origine
 - Dont à plus de 1 an à l'origine
 Emprunts et dettes financières divers (1) (2)
 Fournisseurs et comptes rattachés

2 537 2 537

AUTRES DETTES

Dettes sur legs ou donations
Dettes sociales
 Personnel et comptes rattachés
 Sécurité sociale et autres organismes sociaux
Dettes fiscales
 Impôts sur les bénéfices
 Taxe sur la valeur ajoutée
 Obligations cautionnées
 Autres impôts, taxes et assimilés
Autres
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs
 Autres dettes

Produits constatés d'avance

Total	2 537	2 537
--------------	--------------	--------------

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 (2) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Charges à payer

31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
-------------------------	-------------------------	--------------------	----------------

Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées
 Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations
 Fournisseurs - Factures non parvenues
 Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder
 Personnel - Charges à payer
 Organismes sociaux - Charges à payer
 Etat - Charges à payer
 Groupes et Associés - Charges à payer
 Charges à payer - Divers

1 800 3 360 - 1 560 - 46

Total	1 800	3 360	- 1 560	- 46
--------------	--------------	--------------	----------------	-------------



Tableau des variations des capitaux propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	16 000				16 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette (sous total)					
Fonds propres comptables	-18 529		25 900	23 749	-16 378
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	-2 529	0	25 900	23 749	-378



Tableau des variations des capitaux propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	16 000				16 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette (sous total)					
Fonds propres consommables	-18 529		25 900	23 749	-16 378
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	-2 529	0	25 900	23 749	-378

